



**PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**

du Comité Départemental de Volley de Seine et Marne

DU DIMANCHE 19 MARS 2023

La Rochette (10h00)

Membres du Bureau directeur présents :

Cyrille Ficher (Président),
Jean-Luc Davoust (Vice-président),
Serge Bouju (Secrétaire Général),
Gaspard Jbeili (Secrétaire Général Adjoint),
Marie Miller (Trésorière Adjointe).

Membres des commissions présents :

Allix Belarbi,
Sybil Le Gentil.

Assiste avec voix consultative :

Catherine Bourgeois.

GSA membres et mandataires présents (14) :

0770051 VOLLEY-BALL LA ROCHETTE – Serge Bouju
0770054 VAIRES BEACH VOLLEY - Gaspard Jbeili
0770055 MOUSSY VOLLEY-BALL – Christian Delaby
0773754 U.S. JEUNESSE MITRY V.B. – Christian Delaby
0773761 ALLIANCE NORD 77 VB – Marjorie Lecerf
0773767 BUSSY VOLLEY - Jean-Luc Davoust
0773769 GREEN BEACH 77 - Sybil Le Gentil
0773775 LA FERTE VOLLEY – Olivier Teixeira Da Silva
0775447 MELUN VAL DE SEINE VOLLEY-BALL – Christian Leroy
0775819 FS VAL D'EUROPE ESBLY COUPVRAY VB – Cyrille Pauly
0776776 COULOMMIERS VOLLEY-BALL - Gaspard Jbeili
0776894 VB TORCY MARNE LA VALLEE - Gaspard Jbeili
0778853 COMBS VOLLEY-BALL - Serge Bouju
0779890 US LOGNES VOLLEY-BALL - Allix Belarbi

GSA absents et non représentés (7) :

0770056 AS DU LYCEE RENE DESCARTES
0773762 AS COLLEGE CAPUCINS
0776475 VIE SPORTIVE OZOPHORICIENNE
0776584 PONTAULT-COMBAULT V.B. CLUB
0777831 VC CHAMPS SUR MARNE
0777942 SP CLUB BRIARD
0779924 VOLLEY CLUB DE GRISY SUISNES

Conformément à l'article 10-g des statuts et en sa qualité de Président du Comité Départemental de Volley de Seine et Marne, Cyrille FICHER préside la séance. Le secrétaire général, Serge BOUJU, est chargé d'établir le présent procès-verbal.

Le Président constate que 14 GSA sont présents ou représentés sur 21 et qu'en conséquence l'Assemblée Générale peut valablement se tenir dans le respect du quorum fixé à l'article 10-d des statuts.

Ordre du jour :

- Présentation du rapport moral ;
- Point financier ;
- Changement de siège social ;
- Mise à jour des tarifs et du montant de la cotisation annuelle des Groupements Sportifs ;
- Projet de désignation d'arbitre en Accession Régionale pour la saison 2023/2024 ;
- Validation par l'AGE des nouvelles candidatures, adressées au comité 30 jours avant l'AGE ;
- Questions diverses.

Début de l'Assemblée Générale Extraordinaire à 10h15**Présentation du rapport moral**

Cyrille Fischer, président du Comité Départemental de Volley de Seine-et-Marne, procède à la lecture de son rapport moral. En l'absence de questions particulières, ce rapport est mis au vote et est adopté à l'unanimité.

Point financier

Le point financier, état des lieux actuel des finances, est présenté par Catherine Bourgeais. A ce jour, le total des charges est de 25729,91 € et celui des produits de 32139,65 €. Il y a eu pour 13705 € de factures émises, et de nombreuses relances ont été effectuées auprès des clubs. Il est rappelé aux clubs de ne pas hésiter à contacter le Comité Départemental en cas de moindre doute sur une facture.

Changement de siège social

Après accord obtenu auprès du CDOS, Cyrille Fischer propose pour le nouveau siège social une domiciliation auprès du CDOS : maison départementale des sports, **12 bis rue du président Despatys, 77007 Melun**. Le changement de siège social est soumis au vote et est adopté à l'unanimité.

Mise à jour des tarifs et du montant de la cotisation annuelle des GS

Quelques éléments sont manquants au MAD, qui sont proposés pour vote : amende pour rencontre perdue par pénalité = 15 € ; droit rectificatif de modification au calendrier = Gratuit. Ces nouveaux éléments sont adoptés à l'unanimité. A cette occasion quelques remarques des clubs sont émises concernant l'opportunité de la sévérité de l'application du règlement du championnat loisir. La CDS prend acte de ces remarques.

Projet de désignation des arbitres

La CDA présente son projet de désignation des arbitres pour la saison 2023/2024. Les deux messages principaux à retenir sont les suivants : On peut solliciter la CDA pour une désignation d'arbitre ; La CDA souhaite arriver à des désignations d'arbitres, et remettre au goût du jour le JAC. Les clubs souhaitent que le CD s'oriente vers une provision annuelle pour l'arbitrage, plutôt qu'un règlement au coup par coup sur place.

Validation par l'AGE des nouvelles candidatures au bureau du CD

Selon les statuts, le bureau directeur du CD se compose de 7 personnes. L'assemblée enregistre les candidatures de Catherine Bourgeais, Jean-Luc Davoust, Cyrille Fischer, Gaspard Jbeili, Marjorie Lecerf, Marie Miller et Kim Truong. Ces 7 candidats sont élus à l'unanimité. Après une brève interruption de séance au cours de laquelle le nouveau bureau se réunit, la composition suivante du bureau est présentée à l'AGE :

Président : Cyrille Fischer

1^{er} Vice-Président : Jean-Luc Davoust

2nd Vice-Président : Gaspard Jbeili

Secrétaire générale : Marjorie Lecerf

Secrétaire générale adjointe : Marie Miller

Trésorière : Catherine Bourgeais

Trésorier adjoint : Kim Truong

Questions diverses

Cyrille Ficher communique les informations suivantes :

Organisation par la fédération du coupe de France CompetLib mixte.

Il n'y a plus de jeux de Seine-et-Marne, en revanche se met en place l'organisation de « Seine-et-Marne en route vers les jeux », au cours duquel tous les mois un sport sera mis à l'honneur (les sports collectifs dont le volley sont prévus pour juin 2024).

Les pistes ou idées suivantes sont avancées : déplacer les finales de coupes 77 ; y inclure du beach-volley ; organiser une semaine de JPO dans tous les clubs.

Christian Leroy (Melun) souhaiterait que le vendredi soir devienne un jour de compétition possible. Cyrille Ficher l'incite à faire un vœu en ce sens auprès de la LIFVB dont c'est le ressort.

Les clubs expriment les besoins suivants que le CD pourrait relayer : développer les liens avec les profs d'EPS collège et lycée ; comment trouver des bénévoles ; mettre en place des classes à horaires aménagés pour les sportifs ; comment envoyer les PV d'AG en préfecture, etc. Il leur est rappelé les organismes suivants CRIB et DRAJES, qui peuvent les aider dans leurs démarches.

L'ordre du jour étant épuisé, et en l'absence de nouvelles questions, le président Cyrille Ficher prononce la fin de l'Assemblée Générale Extraordinaire à 12h15.

Le Président du Comité Départemental
de Volley de Seine et Marne



Cyrille FICHER

La Secrétaire du Comité Départemental
de Volley de Seine et Marne



Marjorie LECERF

Annexes :

- Rapport Moral du président
- Point financier au 17-03-23
- Extrait compte de résultat au 17-03-23

Rapport Moral AGE du 19/03/2023

Bonjour à tous.

Je tiens à vous remercier pour votre présence à cette AGE qui a pour but de mettre à jour administrativement notre Comité.

J'en profite pour remercier le club de La Rochette qui nous accueille aujourd'hui, en même temps que les finales de coupe 77 M13, et en profiter pour remercier également les clubs qui accueillent les tours qualificatifs et phases finales de cette coupe.

Nous nous sommes quittés en septembre 2022 avec une vacance pour le poste de trésorier. À la suite de sa retraite, comme nous l'espérions, Catherine a décidé de poursuivre son engagement en continuant d'assurer la trésorerie, avec Kim. Tous 2 ont fait un travail remarquable.

Récemment, Nicolas Panier a choisi de quitter ces fonctions au sein de Comité Départemental, je tiens à le remercier pour le travail qu'il a fourni à la Commission Sportive, en particulier sur le championnat 6x6 semaine.

Il y a donc aujourd'hui des postes vacants que nous allons pouvoir combler par cette AGE.

Par ailleurs, une AGE est aussi nécessaire pour acter le changement d'adresse du siège de l'association et de son GSD, dont nous acterons aussi la composition du bureau.

Bref tous ces points administratifs sont nécessaires, mais une AG est toujours l'occasion de rencontrer les clubs. Nous profiterons donc de cette occasion qui nous est donnée pour aborder avec un projet proposé par la commission sportive et vous présenter Seine et Marne, en route vers les Jeux.

Enfin, puisque nous sommes un organe déconcentré de la Fédé, issu des clubs du département, ce sera l'occasion dans les questions diverses d'aborder des sujets que vous souhaitez, faire remonter vos besoins en tant que club, répondre à vos questionnements, bref, continuer notre politique d'échange et de partage avec les clubs.

Merci de votre attention.

Cyrille FICHER

Président du CDVB77

Point trésorerie au 17/03/23

Bilan comptable au 17 mars 2023

Total des charges : 27 277,41 €

Total des produits : 34 698,65 €

Résultat excédentaire : 7 421,24 €

Solde des comptes bancaires au 17/03/2023

Compte courant : 3 592,54 €

Compte sur livret : 42 000,00 €

Facturation aux clubs :

Montant total des factures émises au 17/03/2023 : 13 705,00 €

Les factures «Amendes de sept à déc 2022» vont être revues 690,00 €)

Factures réglées pour un montant de 9 621,00€.

En attente de règlement : 4 084,00 €

Solde de la saison dernière 21-22 non réglé : 1 645,00 €

Factures émises :

Engagement Senior et Loisir

Technique Automne 22-23

Formation Arbitre module 2

Amendes de sept à déc 2022

Championnats jeunes

Engagements en Coupe 77 Senior

Factures à venir :

Formation Arbitre Module 1-2023

Engagements en Coupe 77 Jeune

CDE Février 2023

Amendes janvier-février (avril) 2023

COMPTE DE RESULTAT – Exercice Année :

2022-2023

Extrait compte de résultat au 17/03/2023 – AG du 19/03/2023

CHARGES	2022-2023	N-1 ou N+1
60. Achats	2022-2023	N-1 ou N+1
601. Matières premières	0,00 €	
602. Autres approvisionnements	0,00 €	
604. Études et prestations	0,00 €	
605. Matériels, équipements et travaux	654,50 €	
606 à 609. Achats de fournitures et marchandises	1 858,40 €	
Total achats	2 512,90 €	0,00 €
603. Variation des stocks	0,00 €	

61. Services extérieurs	2022-2023	N-1 ou N+1
611. Sous-traitance générale	0,00 €	
612. Redevances de crédit-bail	0,00 €	
613. Locations	0,00 €	
614. Charges locatives	0,00 €	
615. Entretien et réparations	0,00 €	
616. Primes d'assurances	0,00 €	
617. Etudes et recherches	0,00 €	
618. Divers	0,00 €	
Total services extérieurs	0,00 €	0,00 €

62. Autres services extérieurs	2022-2023	N-1 ou N+1
621. Personnel extérieur	0,00 €	
622. Rémunérations d'intermédiaires	0,00 €	
623. Publicité et relations publiques	469,52 €	
624. Transports	0,00 €	
625. Déplacements et réceptions	1 712,89 €	
626. Frais postaux et de télécoms	126,00 €	
627. Services bancaires et assimilés	1,50 €	
628. Divers	0,00 €	
Total autres services extérieurs	2 309,91 €	0,00 €

64. Charges de personnel	2022-2023	N-1 ou N+1
641. Rémunérations du personnel	16 806,56 €	
645. Charges de sécurité sociale	5 385,34 €	
647. Autres charges sociales	0,00 €	
648. Autres charges de personnel	0,00 €	
Total charges de personnel	22 191,90 €	0,00 €

Autres charges	2022-2023	N-1 ou N+1
63. Impôts et taxes	262,70 €	
65. Autres charges de gestion courante	0,00 €	
66. Charges financières	0,00 €	
67. Charges exceptionnelles	0,00 €	
68. Dotations aux amortissements	0,00 €	
69. Impôts sur les sociétés	0,00 €	
Total autres charges	262,70 €	0,00 €

TOTAL CHARGES	27 277,41 €	0,00 €
----------------------	--------------------	---------------

86. Emplois des contributions volontaires	2022-2023	N-1 ou N+1
860. Secours en nature	0,00 €	
861. Mise à disposition gratuite de biens	0,00 €	
862. Prestations	0,00 €	
864. Personnel bénévole	0,00 €	
Total emplois des contributions	0,00 €	0,00 €

CHARGES	27 277,41 €	
----------------	--------------------	--

PRODUITS	2022-2023	N-1 ou N+1
70. Ventes de produits et services	2022-2023	N-1 ou N+1
701. Ventes de produits finis	0,00 €	
702. Ventes de produits intermédiaires	0,00 €	
704. Travaux	0,00 €	
705. Études	0,00 €	
706. Prestations de services	9 621,00 €	
707. Ventes de marchandises	0,00 €	
708. Produits des activités annexes	0,00 €	
Total ventes	9 621,00 €	0,00 €

75. Produits de gestion	2022-2023	N-1 ou N+1
751. Redevances pour concessions	0,00 €	
754. Collectes	0,00 €	
756. Cotisations	9 893,00 €	
758. Produits divers de gestion	0,00 €	
Total produits de gestion	9 893,00 €	0,00 €

Autres produits	2022-2023	N-1 ou N+1
71. Production stockée	0,00 €	
72. Production immobilisée	0,00 €	
74. Subventions d'exploitation	14 700,00 €	
76. Produits financiers	484,65 €	
77. Produits exceptionnels	0,00 €	
78. Reprises sur amortissements	0,00 €	
79. Transferts de charges	0,00 €	
Total autres produits	15 184,65 €	0,00 €

TOTAL PRODUITS	34 698,65 €	0,00 €
-----------------------	--------------------	---------------

RESULTAT EXEDENTAIRE	7 421,24 €	0,00 €
-----------------------------	-------------------	---------------

Approuvé le

Signatures :

Président

Trésorier

87. Contributions volontaires	2022-2023	N-1 ou N+1
870. Bénévolat	0,00 €	
871. Prestations en nature	0,00 €	
872. Dons en nature	0,00 €	
Total contributions volontaires	0,00 €	0,00 €

PRODUITS	27 277,41 €	
-----------------	--------------------	--

TARIFS CDVB77 2022/2023

COTISATIONS - LICENCES - DROITS - AMENDES

Approuvé en AGE du 19 mars 2023 à La Rochette

Cotisations annuelle des Groupements Sportifs

Affiliation au comité :	Tarifs
Cotisation annuelle	100 €
Cotisation annuelle (pratique loisir uniquement)	20 €
En cas de 1 ^{ère} affiliation	Gratuit
2 ^{ème} affiliation	50 €

Licences (part départementale)

Licences ENCADREMENT :	Tarifs
Extension DIRIGEANT, SOIGNANT, ÉDUCATEUR SPORTIF, ARBITRE	2 €
Extension PASS BÉNÉVOLE	Gratuit
Licences HORS COMPÉTITION :	
Extension VOLLEY POUR TOUS (VPT)	Gratuit
Licences COMPÉTITION :	
Extension VOLLEY-BALL - M21 et SENIORS	4 €
Extension VOLLEY-BALL - M9 à M18	3 €
Extension VOLLEY-BALL - M7	Gratuit
Extension OUTDOOR - M21 et SENIORS	4 €
Extension OUTDOOR - M9 à M18	3 €
Extension OUTDOOR - M7	Gratuit
Extension PARA VOLLEY	Gratuit
Extension COMPET' LIB	3 €
VOLLEY-BALL + OUTDOOR dans le même GSA (tarif 2 ^{ème} licence, sauf M7)	1 €

Droits (engagements en compétitions)

Championnat :	Tarifs
Seniors – Accession Régionale	125 €
Seniors - Championnat de semaine (loisir 4x4 et 6x6)	55 €
M21 – M18	85 €
M15	55 €
M13	45 €
M11	35 €
Coupes de Seine et Marne :	
Seniors	50 €
M21 – M18	35 €
M15	30 €
M13	25 €
M11	20 €
M9	Gratuit

Arbitrage

Indemnité d'arbitrage (par GSA) :	Tarifs
Accession Régionale	26 €
Coupe de Seine et Marne Seniors	33 €

Plateaux M9/M11

Plateaux de jeux :	Tarifs
1 participation (par licencié)	12 €
Plafond annuel (par GSA)	180 €
Plateaux de matchs M11 et M11+ :	
Engagement par tournoi (par équipe)	18 €
Plafond annuel (par GSA par équipe)	54 €

Dans un objectif de développement, la commission technique et sportive se réservent le droit de créer d'autres compétitions ou manifestations dans l'année pour les M9, M11 et M13 et fixera le tarif.

Indemnités de formation

	Tarifs
Indice d'indemnité de formation d'un joueur mute à verser par club recevant au club quitté	Gratuit

Amendes

Cadre règlementaire :	Tarifs
Non représentation d'un GSA à l'AG statutaire du CDVB77	75 €
Frais de dossier de réclamation	50 €
Frais de dossier d'appel	50 €
Forfait général Senior (avant la 1 ^{ère} journée)	200 €
Forfait général Jeune (avant la 1 ^{ère} journée)	100 €
Forfait terrain	60 €
Forfait terrain (prévenu : CDS + GSA adverse 24h avant)	30 €
Rencontre perdue par pénalité – absence d'arbitre lors d'une rencontre	15 €
Transcription mal remplie ou feuille de match mal tenue	10 €
Transmission hors délai (feuille de match ou document)	25 €
Modification ou changement d'implantation - Compétitions départementales	Gratuit
Modification d'implantation (changement de salle sans changement d'horaire)	Gratuit

Attention pour les compétitions interdépartementales et régionales (Jeunes et Accession Régionale) vous devez vous référer au MLDA de la Ligue d'Ile de France. Pour les compétitions nationales vous devez vous référer aux tarifs FFVolley.